SERMAISE ET VOUS

Edition n° 40 - Mai 2017

L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS INFORME!

Fête de la Saint-Georges SERMAISE (91)

Fête foraine Restauration / Buvette

Samedi Mai

- · à 14h Pétangue
- · à 15h Lâcher de ballons









- Vide grenier
- 1ère Bourse Motos
- Rassemblement Motards Expo Tableaux vintage
- Baptêmes de karting

Dimanche

- Mai
- ·Livres en fête Vente enveloppes
- ·107ème Rosière (15h00)
- Groupe folklorique & Tambours



Organisé par le Conseil Municipal et le Comité des Fêtes Renseignements au 01.64.59.82.27



Le thème sera: Ecole des 6 lieux



Nous rappelons que les intervillages sont ouverts à tous les habitants de SERMAISE.

Vous souhaitez participer aux jeux, nous vous invitons à vous inscrire au 06.76.06.06.03.

Vous pouvez constater au verso que nous avons besoin de beaucoup enfants. Vous pouvez également trouver le programme sur le site de la commune http://www.mairie-sermaise.com/loisirs-et-animations

Adultes, adolescents, enfants, votre participation est indispensable pour le maintien des intervillages à SERMAISE, nous avons besoin de vous.

Ces intervillages sont un moment de convivialité, de rencontre et se déroulent dans la bonne humeur.

L'équipe Intervillages de Sermaise, Isabelle, Jacqueline, Monique et Jean-Louis





DATES À RETENIR

13-14 MAI 2017

FÊTE DE LA SAINT GEORGES

Organisée par la Municipalité & le Comité des fêtes Renseignements: 207 64 08 61 35

17 MAI 2017

Réunion publique : Présentation du PADD/PLU

Organisée par la Municipalité

Renseignements: 201 64 59 82 27

20-21 MAI 2017

INTERVILLAGES à ROINVILLE

Organisés par la Municipalité Renseignements: 2 06 76 06 06 03

26 MAI 2017

FÊTE DES VOISINS

Organisée par Les Sarmates

Renseignements: 201 64 59 82 27

10-11 JUIN 2017

GALA DE DANSE

Organisé par l'ASLS

Renseignements: 206 31 34 29 22

11 ET 18 JUIN 2017

1er et 2éme tour Elections Législatives

Renseignements: 201 64 59 82 27

17 JUIN 2017

SOIRÉE FOOT

Organisée par le Football Club de Sermaise

Renseignements: 206 83 32 01 82

18 JUIN 2017

Commémoration Appel du Général DE GAULLE

Organisée par la Municipalité

Renseignements: 201 64 59 82 27

21 JUIN 2017

FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par l'ASLS

Renseignements: 206 31 34 29 22

24 JUIN 2017

FÊTE DES ECOLES

Organisée par Ensemble Petits et Grands Renseignements: 206 48 55 57 22

25 JUIN 2017

PIQUE NIQUE GEANT au stade

Organisée par le Comité des fêtes Renseignements: 207 64 08 61 35

2 SEPTEMBRE 2017

FORUM DES ASSOCIATIONS

Renseignements: 201 64 59 82 27

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2017

INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE NUNICIPALE

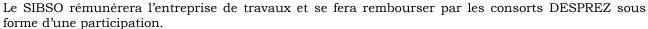


Démission de Nathalie POCHE en date du 22 Novembre 2016, elle est remplacée par Anne-Marie BAILLOUX, candidate suivante sur la liste « Préservons notre village » qui a accepté le poste de Conseillère Municipal par courrier en date du 31 Janvier 2017

PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP)

Le conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention, relative à la mise en place d'un projet urbain partenarial dans le cadre d'une extension de réseau d'assainissement avec le SIBSO et les consorts DESPREZ.

Les travaux seront réalisés sous maitrise d'ouvrage du SIBSO et les coûts correspondants seront intégralement pris en charge par les consorts DESPREZ.





COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2017

POINT UNIQUE: Débats sur les orientations générales du PADD



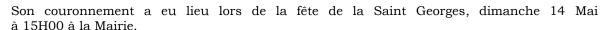
Suite au débat en Conseil municipal, une réunion publique de présentation de notre PADD (Projet d'Aménagement et de développement durable) et de notre futur Plan local d'urbanisme, aura lieu le jeudi 17 Mai à 19h30 dans la salle des mariages. Nous vous y attendons nombreux.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2017

ELECTION DE LA ROSIERE POUR L'ANNÉE 2017

Afin de préparer l'élection de la 107ème Rosière de SERMAISE, la Commune a fait appel de candidature auprès des jeunes filles ayant 18 ans en 2017 et demeurant dans la commune depuis plus de dix ans :

Mademoiselle Morgane VIAL a été élue par le Conseil Municipal pour être la 107éme rosière.





COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2017

INSTALLATION DE NOUVEAU CONSEILLER NUNICIPAL



Démission de Jérôme SUYS en date du 18 Mars 2017, il est remplacé par Daniel IVERT, candidat suivant sur la liste « Préservons notre village » ayant accepté le poste de Conseiller municipal par courrier en date du 05 avril 2017

MODIFICATION COMPOSITION COMMISSIONS MUNICIPALES

Modification de la délibération du 08 avril 2014 fixant la composition des commissions municipales : désignation d'un nouveau membre aux commissions municipales « Voirie » Franck CHEVALIER, « Urbanisme » Anne-Marie BALLOUX, « Finances et subventions » Daniel IVERT, « Aménagement, espace et projets » Franck CHEVALIER, « PLU / PLUI » Daniel IVERT et «Petite Enfance et Enfance » Anne Marie BAILLOUX.



APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016



Le Conseil Municipal, vu le compte de gestion 2016, vu le compte administratif 2016, a délibéré et décidé, à l'unanimité d'approuver le compte de gestion 2016 qui est conforme aux écritures du compte administratif 2016, soit :

Sections	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice 2016	Résultat N-1 reporté	Part affectée à l'investisse- ment 2015	Résultat de Clôture
Investissement	148 061,67	421 702,98	- 273 641,31	375 813,84	0	102 172,53
Fonctionnement	1 527 556,12	1 289 921,30	237 634,82	543 715,65	0	781 350,47
Total Général	1 675 617,79	1 711 624,28	- 36 006,49	919 529,49	0	883 523,00

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
RECETTES	148 061,67€	1 527 556,12
DEPENSES	421 702,98 €	1 527 556,12



Constatant que le compte administratif de la commune fait apparaître un excédent de 781 350,47 €, et un excédent d'investissement de 102 172,53 €, soit un excédent de clôture de 883 523,00 € en concordance avec le compte de gestion du Comptable Public

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2017



Le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et de la commission des finances, a décidé à la majorité d'augmenter le taux de 1% et a fixé les taux d'imposition comme suit pour 2017 :

Taxe d'habitation	14,25 %	14,11 % en 2016
Taxe sur le foncier bâti	14,25 %	14,25 % en 2016
Taxe sur le foncier non bâti	66,08 %	66,08 % en 2016

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après avis de la commission des finances a voté à l'unanimité le budget primitif 2017-budget principal- équilibré en dépenses et recettes :



En section d'investissement 674 686,88 €



SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2017



Le Conseil Municipal a délibéré et décidé à la majorité d'attribuer les subventions suivantes :

ASLS	6 405 €	FOOTBALL CLUB	3 400 €
COMITE DES FETES	2 380 €	ENSEMBLE PETITS ET GRANDS	470 €
SERMAISE ELECTRO MODELISME	500 €	CLUB DE L'AMITIE	250 €
ANCIENS COMBATTANTS	100 €	FNACA	100 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	200 €		

SUBVENTION ALLOUEE AU CCAS POUR LE BUDGET 2017



Le Conseil Municipal a délibéré et décidé à l'unanimité d'attribuer au service du CCAS une subvention de fonctionnement pour l'année 2017 d'un montant de 8 000 €.

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Le Conseil Municipal, a autorisé Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2017. Ce dossier porte sur les travaux de rénovation de la chaufferie de l'école élémentaire, qui chauffe également le bâti ment abritant les réfectoires, la garderie et la salle d'études. La totalité de ces travaux pourra être financée au titre de la DETR à hauteur de 50 % du montant total HT.



Montant des travaux TTC	194 022,60 €	Subvention escomptée 50%	80 842,00 €
		Autofinancement	113 180,60 €

ARCHIVAGES DES DOCUMENTS ADMINISTRATIF



Le Conseil Municipal a délibéré et décidé à l'unanimité la mise à disposition d'un agent du centre de gestion pour une mission d'assistance à l'archivage pour la bonne conservation des archives. La commune a besoin de l'assistance d'un archiviste, qui aidera également à trier les très nombreuses archives stockées en Mairie

ADHESION A L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT OUEST ESSONNE

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat Ouest Essonne est une association loi 1901 à but non lucratif.

L'ALEC Ouest Essonne fournit des conseils neutres et gratuits. Elle a pour vocation de promouvoir les économies d'énergie, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'écoconstruction.

L'ALEC exerce ses fonctions sur trois pôles d'activités : conseil aux particuliers, conseil aux copropriétés, conseils aux collectivités



Les services proposés par l'ALEC pouvant bénéficier aussi bien aux communes qu'à la Communauté de Communes, l'adhésion de la CCDH permet de répartir le coût financier à 50% sur les communes et 50% pour la CCDH à hauteur de la population de chacune des communes, soit pour notre commune :

Nombre d'habitants	Coût à l'habitant	Coût commune
1694	0,38 €	643,72 €

FUSION DU SIVOA & SIBSO



Le Conseil Municipal après en avoir délibéré s'oppose au projet de périmètre d'un nouveau syndicat mixte fermé issu de la fusion du SIVOA et du SIBSO, tel que défini par l'arrêté interdépartemental en date du 10 Février 2017.

Le Conseil Municipal a chargé Monsieur le Maire de déposer un recours gracieux auprès des autorités préfectorales, conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté interdépartemental afin de confirmer la position prise par l'ensemble des collectivités adhérentes au SIBSO et de soutenir le recours engagé par ce dernier.



LES BREVES D'ACTUALITÉ

RENTREE SCOLAIRE 2017 – 2018



Pour les enfants nés en 2014 ou récemment arrivés sur la commune, leurs parents peuvent venir retirer un dossier d'inscription scolaire en Mairie pour la rentrée 2017-2018.

APPLICATION VOIRIE,...

La municipalité a ouvert la possibilité à tous les Sarmates de signaler avec leur smartphone un dysfonctionnement sur la commune.

Cette application concerne la voirie, la forêt, la rivière...

Il vous faut pour cela:

- Télécharger l'application InCity
- Créer un compte
- Ouvrir l'application et « signaler un problème »
- Prendre la photo de l'événement
- Choisir une catégorie (éclairage, mobilier, routes...)
- Mettre une brève description
- Eventuellement une description complémentaire
- Appuyer sur OK

Votre signalement arrive directement dans la boite mail des élus en charge de la catégorie.

Il est alors possible pour celui-ci de géo localiser le signalement.

Les autres habitants peuvent savoir au moment de faire un signalement si celui-ci a déjà été fait.

Il vous est possible de savoir quand le problème a été résolu.



